

ANNEE 2020-2021

INSCRIPTION

RENOUVELLEMENT

**DROIT DE DIFFUSION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE
ET DE LA PROTECTION DES DONNEES**

Nom de l'adhérent : **Prénom**.....

Pour un enfant, le représentant légal est le : **Père** ou la **Mère**

Nom **Prénom**

Cette volonté sera validée par le mot **ACCORD** ou **REFUS** écrit de votre main dans la case ci-contre.

--

Dans tous les cas, cette décision concernera les photos prises lors des différents cours et des manifestations.

Afin de respecter les règles d'exploitation de l'image d'autrui, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir autoriser l'Association d'Arts Plastiques Garonne et Canal à vous photographier ou à faire photographier votre enfant pendant les activités organisées par l'Association d'Arts Plastiques de Garonne et Canal.

Par la présente, j'indique à l'Association d'Arts Plastiques Garonne et Canal ma volonté **d'accorder ou de refuser** le droit de me photographier ou de photographier mon enfant dans le cadre des activités proposées par l'association.

Ces photos seront susceptibles d'être utilisées pour nos opérations de communication (articles de presse, brochures, plaquettes, programmes et site internet). La publication de ces photos ne donne pas droit à une rémunération.

Les légendes des photos ne comporteront pas de renseignements susceptibles de vous identifier précisément ou d'identifier votre enfant.

La publication de ces images par l'association ne portera atteinte ni à l'intimité, ni à la vie privée des personnes représentées sur ces photographies.

Nous vous rappelons que vous pouvez, à tout moment par écrit, faire supprimer cette autorisation en contactant Michèle BOLHY à l'adresse suivante : aapgc@free.fr

Fait à Montech, Le / /

SIGNATURE